

<https://ecoleetsociete.se-unsa.org/Le-SE-Unsa-demande-le-report-des-attestations-en-langues-vivantes>



école & société



Le SE-Unsa demande le report des attestations en langues vivantes

- Éducation - Les lycées -

Date de mise en ligne : vendredi 27 novembre 2020

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le SE-Unsa demande le report des attestations en langues vivantes

Le ministère vient de publier les textes réglementaires qui instituent la délivrance d'attestations en langues vivantes à la fin du cycle terminale des lycées généraux et technologiques à partir de la session 2021 du bac GT, ceci contre l'avis de la communauté éducative.

Problème : l'arrêté indique que cette délivrance se fait en fonction des résultats à la troisième session des évaluations communes. Or, il n'y aura pas d'évaluations communes en 2021.

Pour le SE-Unsa, pas question de mettre en place des évaluations spécifiques dans le contexte déjà très difficile, nous demandons donc de reporter la mise en oeuvre de ces attestations.

[Lire notre courrier au Dgesco \(cliquer sur le courrier pour l'ouvrir\)](#)

